



FICHE TECHNIQUE

161703

IRDEX 31

PROTECTION **TEMPORAIRE** ou INTEROPERATION ANTI-CORROSION POUR LE STOCKAGE DES PIÈCES ET ENSEMBLES MÉCANIQUES USAGE PROFESSIONNEL

IRDEX 31 est une préparation à base d'une association de résines modifiées, plastifiants, solvants réactionnels, hydrocarbures désaromatisés.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Masse volumique	: 760 G/L +/- 20 G/L
Inflammabilité	: facilement inflammable
Réaction chimique	: NEUTRE
Point éclair	: inférieur à 21°C
Odeur	: faiblement solvantée
Séchage	: air
Pouvoir couvrant moyen	: 7 à 8 m²/L selon supports
Stabilité après séchage	: de -20°C à +50°C environ
Résistance du film	: >50h NORME NF EN ISO 92278



PROPRIETES PRINCIPALES

IRDEX 31 protège les surfaces, pièces métalliques contre les agressivités de l'environnement, évite l'oxydation, la rouille sur les surfaces métalliques, métaux ferreux, alliages légers.

IRDEX 31 s'utilise pour la protection pendant la période de non utilisation :

- moissonneuses,
- ensileuses,
- enjambeurs

IRDEX 31 protège de la corrosion provenant des atmosphères humides, brouillards, vapeurs corrosives, acides, proximité de l'air salin en zone maritime.

IRDEX 31 s'élimine par dégraissage à l'aide d'un solvant hydrocarboné adapté.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Appliquer sur les pièces métalliques propres dépoussiérées, dégraissées si besoin et parfaitement sèches afin de ne pas laisser d'humidité sur les surfaces avant application du produit.
- Utiliser le produit **pur, à froid, au pinceau, par pulvérisation, au trempé ou par immersion pour les pièces métalliques.**

NOTA :

Selon le cas, les conditions de stockage, l'environnement, la nature des pièces, il peut être préférable de réaliser deux couches de faible épaisseur, au lieu d'une couche épaisse. Laisser sécher une ou deux heures entre chaque application.

RECOMMANDATIONS



Contient SOLVANT HYDROCARBONÉ D'ORIGINE PÉTROLIÈRE
EUH208 Contient SEL DE CALCIUM DE L'ACIDE BENZENE SULFONIQUE. Peut produire une réaction allergique.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection type gant ménage

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

Observer les précautions de sécurité, travailler dans un local bien ventilé.

Conserver hors de la portée des enfants.

Ne pas pulvériser en présence de flamme ou de matériaux incandescents.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Ne pas fumer, ne pas respirer les vapeurs.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.